



APRÈS UNE VIE DE TRAVAIL
LA SÉCURITÉ DES RETRAITES
pour tous

LA SÉCURITÉ DES RETRAITES POUR TOUS

LES FEMMES ET LES PENSIONS

Plusieurs études démontrent que les femmes sont nettement désavantagées par rapport aux hommes lorsqu'il s'agit des pensions.

Les femmes continuent de gagner moins que les hommes et ce sont encore elles qui assument les responsabilités familiales non rémunérées. À cette situation s'ajoute le fait que les femmes sont toujours fortement représentées dans des emplois atypiques mal payés qui ne permettent pas vraiment d'espérer toucher un jour une pension décente.

Cette note d'information a pour but de communiquer les bonnes et les mauvaises nouvelles en ce qui concerne les femmes et les pensions. On y apprend aussi pourquoi la campagne « La sécurité des retraites pour tous » du CTC a le potentiel de créer le changement que les femmes méritent.

LES BONNES NOUVELLES

Cela ne fait aucun doute, les femmes canadiennes ont fait des gains au chapitre des pensions ces dernières décennies. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les femmes qui travaillent dans le secteur public et les retraitées qui accèdent aux régimes publics de pensions.

Le nombre de femmes participant à un régime de retraite d'entreprise a triplé de 1974 à 2004. La presque totalité de l'augmentation de participation aux régimes de retraite d'entreprise au cours de cette période est attribuable aux femmes qui ont rejoint les rangs des syndicats et qui ont pu ainsi se constituer une pension décente.

Ces dernières décennies, les femmes ont aussi revendiqué des améliorations législatives en matière de pensions. Elles ont obtenu le droit pour les travailleuses et travailleurs à temps partiel de participer à un régime de retraite d'entreprise. Elles ont réussi à faire améliorer les conditions d'acquisition d'une pension. Elles ont réclamé et obtenu un assouplissement des règles du Régime de pensions du Canada (RPC) au profit des personnes qui doivent cesser de travailler afin d'élever leurs enfants. Elles ont remporté la bataille de l'indexation à l'inflation des prestations du RPC et de la Sécurité de la vieillesse, pour que la valeur de la pension soit maintenue sur le cours de l'ensemble de la vie professionnelle.

C'est principalement grâce à ces victoires qu'il y a moins de retraités dans la pauvreté de nos jours. En 1980, il y avait deux fois plus de pauvres chez les retraités que dans la population en âge de travailler. En 2004, il y en avait deux fois moins.

LES MAUVAISES NOUVELLES

En dépit de ces évolutions positives, les études indiquent aussi qu'un écart majeur s'est creusé entre les femmes et les hommes au chapitre du revenu de pension. De 1991 à 2001, par exemple, les femmes retraitées n'ont encore touché que 60 % du revenu de pension des hommes retraités. De plus, en 2004, il y avait encore 7,3 % des femmes retraitées qui vivaient dans la pauvreté, soit plus du double que le pourcentage des hommes retraités dans la même situation. Si l'on tient compte seulement des femmes âgées seules (célibataires, divorcées, veuves), les résultats sont bien pires. Une étude de 2004 arrive à la conclusion stupéfiante que 45,6 % des femmes seules vivent dans la pauvreté.



La persistance tenace de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de revenu de pension s'explique facilement. Premièrement, les femmes retraitées d'aujourd'hui ont évolué dans un marché du travail qui était partiellement (ou largement) fermé aux personnes en recherche d'emploi. Elles n'ont donc pas pu se constituer un revenu de pension substantiel, mis à part ce qu'elles ont réussi à accumuler dans les régimes publics. Bien des gens pensent que les temps ont changé, puisque la majorité des femmes en âge de travailler ont un emploi et qu'elles occupent 46 % du marché du travail canadien. Rien n'est plus faux.

Les femmes n'ont toujours pas une rémunération égale pour un travail équivalent. Même aujourd'hui, elles ne gagnent que 75 cents du dollar que gagnent les hommes. Il leur est donc plus difficile d'accumuler le même revenu de pension que les hommes. Deuxièmement, si les attentes vis-à-vis des femmes ont évolué en ce qui a trait à la vie professionnelle, on ne peut pas en dire autant en ce qui concerne les responsabilités familiales. Ce sont encore les femmes qui assurent la très grande partie des soins aux enfants et aux aînés. En 2002, sur les deux millions de Canadiennes et de Canadiens qui ont dispensé des soins personnels à des personnes âgées, les trois quarts étaient des femmes.

En conséquence, l'absence de services de garde et de soins aux aînés à prix abordable et publiquement financés a plongé les travailleuses dans une situation stressante et frustrante. Non moins frustrante est la place dominante que les femmes continuent d'occuper dans les emplois précaires de médiocre qualité : c'est le cas de 40 % des femmes, qui réussissent à peine (si même elles réussissent) à accumuler un revenu de pension. De plus, comme la vaste majorité des travailleuses et travailleurs d'aujourd'hui (au-delà de 60 %) n'a pas accès à un régime de retraite d'entreprise, même les femmes qui ont de bons emplois ont de la difficulté à se constituer une pension.

PLAN DU MOUVEMENT SYNDICAL POUR AMÉLIORER LES DROITS DES FEMMES AU CHAPITRE DES PENSIONS

Nous avons la capacité d'améliorer les droits des femmes au chapitre des pensions et cette capacité passe par notre militantisme. Au cours des trois dernières décennies, les syndicats ont été des mécanismes efficaces dans le combat pour l'égalité des femmes au chapitre des pensions. Cela ne fait aucun doute : les syndicats font une différence dans la vie des femmes.

La campagne « La sécurité des retraites pour tous » du CTC appelle à un doublement des prestations du RPC, à une augmentation des pensions publiques des personnes âgées pauvres et à l'instauration d'un système d'assurance des pensions. Ces revendications vont aider les femmes à accéder à la sécurité du revenu de retraite et à la dignité qu'elles méritent. Notre mission de campagne est de faire en sorte qu'aucune personne retraitée actuelle ou future ne soit laissée en plan.

Pour remplir cette mission, il nous faut l'appui des femmes canadiennes d'un océan à l'autre. Comme le dit la chanson : solidarité, mes sœurs, ensemble nous vaincrons!



LA SÉCURITÉ DES RETRAITES
pour tous